

LE CERCLE D'ESCRIME DE NEUFCHÂTEAU



TOURNOI D'ESCRIME DE LA VALLÉE DU LAC

Samedi 29 Mars 2014

**COUPE WALLONIE-
BRUXELLES OPEN
(ÉPÉE - FLEURET - SABRE)**

1 À 2 TOURS DE POULE

NOUVEAUTE!!!

Dimanche 30 Mars 2014

**CHALLENGE DES JEUNES
POUSSES**

**(POUSSINS ET PUPILLES
MIXTES FLEURET)**

2 TOURS DE POULE

www.eskrimeneufchateau.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Province de
Luxembourg



Fédération Francophone des Cercles d'Esime de
Belgique

**Lieu : Centre du Lac
2 rue Cheravoie
6840 Neufchâteau (Belgique)**

Programme

Samedi 29 mars 2014
COUPE WALLONIE-BRUXELLES (CWB)

CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
Junior Épée H	08H30	08H45	09H00
Fleuret Cadet H	08H30	08H45	09H00
Épée Minime H	08H30	08H45	09H00
Fleuret Cadette	09H00	09H15	09H30
Cadet Sabre H	09H00	09H15	09H30
Cadette Sabre	09H00	09H15	09H30
<i>Equipe Fleuret Minime H</i>	<i>12H00</i>	<i>12H15</i>	<i>12H30</i>
<i>Equipe Épée Cadet H</i>	<i>13H00</i>	<i>13H15</i>	<i>13H30</i>
Épée Cadette	14H00	14H15	14H30

1 A 2 TOURS DE POULE SUIVANT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

Dimanche 30 mars 2014
CHALLENGE DES JEUNES POUSES (CJP)

NOUVEAUTÉ !!!

CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
Fleuret Pupille Mixte	13H00	13H15	13H30
Fleuret Poussin Mixte	13H30	13H45	14H00

2 TOURS DE POULE

Vente et réparation de matériel : La Salle d'Armes

Restauration sur place



INSCRIPTIONS

DROIT D'INSCRIPTION : 10 €

Mme Valérie Laromiguière
7, chemin des Rwêches
6721 ANLIER (Belgique)
Tél. : (+32) (0)63 42 20 61
Fax. : (+32) (0)63 42 20 61
Portable : (+32)(0)473 92 60 32
Courriel : valerie.laromiguiere@gmail.com

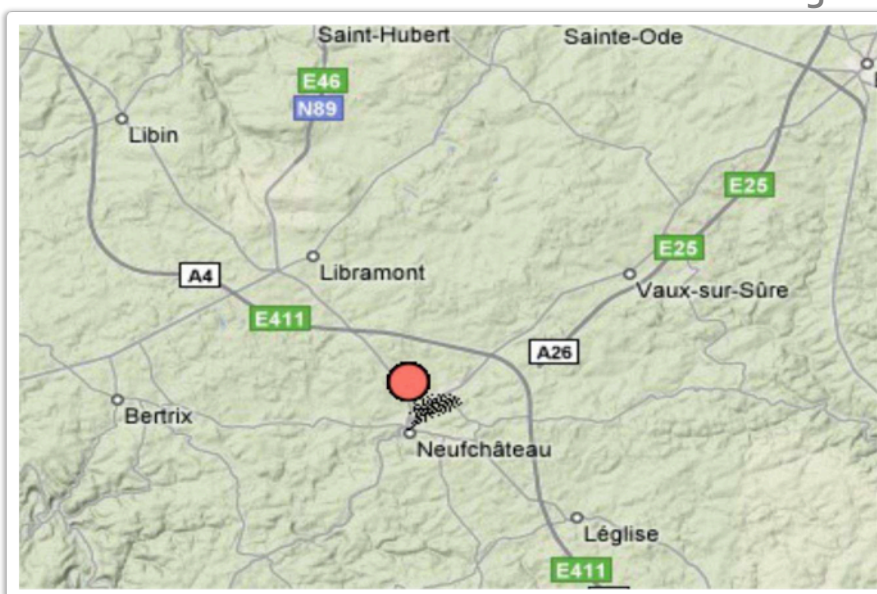
**Pour le mercredi 26 mars 2014 au plus tard
(23h59min59sec)**

En accord avec tous les cercles organisateurs de tournoi, si les inscriptions tardives sont prises en considération, elles verront leur droit d'inscription doublée.

PLAN

Namur

Liège



**2, rue de Cheravoie
6840 NEUFCHÂTEAU**



LICENCE ET RÈGLEMENT

- . L'épreuve se déroulera suivant le règlement de la FIE.
- . Les épreuves respecteront les formules et les classements de la coupe à laquelle elles appartiennent (Coupe Wallonie-Bruxelles).
Cependant, les organisateurs se réservent le droit de choisir la formule adéquate suivant le nombre de participants.
- . Être en possession d'une licence sportive en ordre pour la saison sportive du tournoi.
- . L'organisateur décline toutes responsabilités en cas d'accidents, de pertes ou de vols.
- . Les chaussures de ville et à talon sont interdites dans les salles de sport. Les personnes en disposant seront priées de les laisser à l'entrée des salles. Les animaux sont interdits dans le centre.

ARBITRAGE

Coupe Wallonie- Bruxelles

1) Le règlement du CWB saison 2013-2014 est d'application : Voir A7. Arbitrage (pp.12-13)

2) Pour le décompte des tireurs, 1 équipe est assimilée à 2 tireurs.

3) Les Cercles présentant **3 tireurs inscrits** pour la même arme ou 5 tireurs pour la journée sont priés de mettre un arbitre à la disposition des organisateurs ou de s'acquitter d'une amende de 150 €. À partir du 9^e tireur inscrit, les cercles mettront deux arbitres à disposition de l'organisateur, 3 arbitres à partir de 15, etc. L'amende pour défaut du 2^e arbitre et suivant est fixée à 75 € par arbitre manquant. Dans le cas où le cercle n'aurait pas effectué le paiement, ce montant sera réclamé aux tireurs du cercle concerné avant leur participation au tournoi (compte BNP Paribas Fortis BE 21 0016 8246 5303 au nom du Cercle d'escrime de Neufchâteau) et/ou une facture sera envoyée au cercle dont l'arbitre est défaillant.

4) Un arbitre mentionné lors de l'inscription des tireurs de son cercle, ou ultérieurement, doit se présenter. Sauf si les désinscriptions de tireurs de son cercle sont effectuées pour le jeudi 27 mars 2014 à 13H00 au plus tard. Sinon le règlement de la CWB pour défaut d'arbitre sera d'application.

5) Tous les arbitres de la compétition doivent être brevetés.

6) L'arbitre est à disposition du directoire technique tout au long de la journée dès la première catégorie où un tireur de son cercle est présent et ne peut quitter la compétition sans avoir reçu l'assentiment de ce même directoire.

Challenge des Jeunes Pousses

. Les Cercles présentant **4 tireurs inscrits** au Challenge des Jeunes Pousses sont priés de mettre un arbitre à la disposition des organisateurs ou de s'acquitter d'une amende de 75 €. À partir du 9^e tireur inscrit, les cercles mettront deux arbitres à disposition de l'organisateur, 3 arbitres à partir de 15, etc. L'amende pour défaut du 2^e arbitre et suivant est fixée à 50 € par arbitre manquant. Dans le cas où le cercle n'aurait pas effectué le paiement, ce montant sera réclamé aux tireurs du cercle concerné avant leur participation au tournoi (compte BNP Paribas Fortis BE 21 0016 8246 5303 au nom du Cercle d'escrime de Neufchâteau) et/ou une facture sera envoyée au cercle dont l'arbitre est défaillant.

. Les points 4), 5) et 6) restent d'application pour le Challenge des Jeunes Pousses.

« AVEC LE SOUTIEN DU SPW INFRASPORTS »

